



Groupe Union Pour La
Démocratie (UPLD)

Le président du groupe

A Mme. le ministre de l'outre-mer,

Mme le Ministre,

L'instabilité chronique qui frappe notre Pays depuis 2004 prend sa source dans un changement de loi électorale conçu dans des alcôves parisiennes, à l'écart de l'intégralité de la représentation populaire.

Puis, en 2007, votre prédécesseur, M. Estrosi, a cru bon, toujours depuis ces mêmes alcôves, et après un simulacre de consultation locale, imposer, depuis Paris, malgré une forte opposition de la représentation populaire, un nouveau mode de scrutin sensé apporter stabilité et développement économique...

Force est de constater, en 2010, que ni l'une ni l'autre n'auront résulté de cette Loi Jacobine, décidée et imposée à 22 000 kms d'ici.

Le Président de l'Assemblée vous avait sollicité le 8 juillet dernier pour vous rencontrer et vous exposer notre vision des nécessaires ajustements statutaires, y compris les aspects liés à la réforme du mode de scrutin. Un « émissaire » parisien était en villégiature sous nos latitudes dans les jours précédant cette demande... A l'époque, nous n'avions aucune certitude que vous, la Ministre, alliez solliciter directement les groupes politiques constituant la représentation populaire polynésienne. Vous n'avez pas jugé opportun de donner suite à cette requête du Président de l'Assemblée de Polynésie française.

Aujourd'hui, après réception de votre courrier en date du 19 août, nous constatons qu'à défaut de réellement discuter du fond des choses, vous avez décidé d'y mettre les formes, en conviant toutes les formations politiques à Paris, à 22 000 kms des problèmes à résoudre.

Toutefois, il appert que votre cabinet semble confondre la Présidence de l'APF et celle du groupe UPLD que vous sollicitez dans votre courrier. C'est donc es qualité de président du groupe UPLD que je me permets, avec son autorisation, de me substituer au Président de l'APF pour vous adresser cette réponse.

En remarque liminaire, permettez que je m'étonne que le groupe UPLD n'a pas, à l'inverse des autres groupes de l'APF reçu la moindre information sur ce déplacement. Il est pour le moins cocasse que nous apprenions de nos collègues la date à laquelle vous envisagez de nous recevoir, date différente de celle exprimée dans votre courrier adressé au Président de l'Assemblée...

Nous ne pouvons évidemment que décliner cette invitation, pour plusieurs raisons :

- **Tout d'abord, pour rappeler à l'Etat que le Jacobinisme doit avoir ses limites.** Délocaliser systématiquement les grands débats polynésiens, comme celui de la Loi Morin, et ceux des changements de Loi électorale est un signal de dédain envoyé à notre Peuple. D'autant que tout ici, et à nouveau, semble indiquer que les « dés sont pipés », et la réforme déjà prête dans vos parapheurs où l'auront placés une batterie d'énarques dont la plupart ne connaissent pas la Polynésie.
- Ensuite, et à moins que, contrairement aux affirmations faites lors de votre passage ici, vous ayez l'intention de provoquer de nouvelles élections à court terme, la démarche nous paraît prématurée. En effet, à la veille d'un remaniement ministériel imminent par le Président Sarkozy, la probabilité que les discussions entreprises avec vous soient, in fine, à reprendre avec un autre ministre ne sont pas nulles.

- Enfin, Madame la ministre, en ces temps de rigueur nationale, et alors que la Polynésie est régulièrement montrée du doigt par Paris pour des dépenses inutiles ou discutables, le coût d'un tel déplacement, avec au bas-mot une trentaine de personnes à déplacer, loger et nourrir sur Paris nous paraît hors de propos, alors que vous pourriez nous faire l'honneur de venir ici.

Pour toutes ces raisons Mme la ministre, l'UPLD ne se déplacera pas pour répondre à votre invitation. En revanche, il nous paraît à la fois légitime et pertinent que ce débat d'importance puisse se tenir sur le sol polynésien, avec vous et l'ensemble de la représentation populaire.

Vous avez prouvé récemment votre souci d'être au plus près des ultra-marins en n'hésitant pas à vous déplacer à Mayotte pour examiner la problématique de la polygamie. Il nous paraît légitime que vous puissiez prouver aux polynésiens votre souci d'aborder leurs problématiques, chez eux.

Il nous paraît, pour conclure, également pertinent d'envoyer, tant au Président Sarkozy, qu'à l'ensemble des Français, un message de rigueur et de solidarité économique, en substituant au coût d'un déplacement de groupe vers Paris, celui de votre déplacement vers la Polynésie.

A moins bien sûr qu'il ne soit plus couteux de déplacer un ministre depuis Paris que trente polynésiens depuis Tahiti.

Veillez Mme la ministre agréer l'expression de nos plus sincères salutations,

Te aroha ia rahi.

POUR LE GROUPE UPLD

A

L'ASSEMBLEE DE POLYNESIE FRANCAISE,

JACQUI DROLLET

